

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE • SUISSE •

ORGANE de la CHAMBRE SUISSE DE L'HORLOGERIE, des CHAMBRES DE COMMERCE, des BUREAUX DE CONTRÔLE, des ASSOCIATIONS PATRONALES de l'INFORMATION HORLOGÈRE SUISSE et de la FIDUCIAIRE HORLOGÈRE SUISSE (Fidhor)

ABONNEMENTS:	Un an	Six mois
Suisse	Fr. 14.05	Fr. 7.05
Union postale	» 28.—	» 18.—
Majoration pour abonnement par la poste		
Compte de chèque postaux	IV b 426	

Paraissant le Mercredi

à La Chaux-de-Fonds

LES CONSULATS SUISSES A L'ÉTRANGER REÇOIVENT LE JOURNAL

Annonces: Publicitas, S. A. suisse de Publicité, 21, rue Léopold Robert,
La Chaux-de-Fonds.— Succursales et agences en Suisse et à l'étranger

ANNONCES:	
suisses 15 centimes, offres et demandes de	
places 10 centimes le millimètre,	
étrangères 20 centimes le millimètre.	
Les annonces se paient d'avance.	

**Voir aux pages 268 et 269:
Salon suisse de l'Horlogerie.
A page 271:
Tableau des paquebots (Service des lettres).**

L'initiative de crise (Suite.)

II. La création d'occasions de travail.

Après avoir promis le maintien des salaires et des prix, l'initiative promet ensuite du travail. Rapelons qu'il y a 41 ans déjà, une initiative socialiste avait entendu assurer au peuple suisse « *le droit au travail* ». La nouvelle promesse faite aujourd'hui ressemble étrangement à celle faite alors. Les termes d'*« effort méthodique »* et de *« placement rationnel »* ne sont que de simples formules destinées à cacher l'absence de toute proposition pratique vraiment utilisable.

C'est précisément dans la crise qu'il est difficile d'organiser des travaux susceptibles de donner un rendement, comme aussi de trouver des placements favorables pour les capitaux. On croit trop souvent que la crise n'atteint que les chômeurs. Or les fabricants, eux aussi, vont à la recherche des commandes avec des appréhensions et des soucis analogues à ceux des chômeurs en quête d'emploi. Il n'y échappe pas plus que le père de famille sans travail. Si les industriels ne veulent pas, à la longue, assumer continuellement des travaux ne donnant aucun rendement, ce n'est certainement pas par égoïsme, mais parce qu'ils sont convaincus que seuls des travaux assurant un rendement convenable permettront vraiment de sortir de la crise. *On ne remédie pas à la crise, on l'aggrave au contraire, en organisant des travaux dont le rendement ne correspond pas aux frais.* C'est donc avec raison que dans leur rapport d'expertise, MM. Grimm et Rothpletz déclarent que *« les travaux de secours doivent répondre à une nécessité économique »*.

Selon ce rapport, chaque ouvrier occupé à des travaux de secours coûte fr. 7000 à 10,000 par an à la Confédération. En occupant à ces travaux 50,000 chômeurs, la Confédération devrait donc sacrifier 350 à 500 millions par an. Ces chiffres font comprendre pour quelle raison aucun pays n'a pu mettre fin au chômage par l'organisation de travaux de secours.

Tout travail doit répondre à une nécessité économique, c'est-à-dire, au point de vue financier, assurer un rendement. C'est là une loi fondamentale de l'économie. Si l'on veut créer des occasions de travail à l'aide de fonds publics, il faudra donc en revenir à l'ancien système, à savoir au versement de subventions à la construction de routes et aux améliorations foncières. Ce n'est là sans doute qu'un palliatif, mais un palliatif qu'il ne faut pas négliger. Cependant, il ne faut pas oublier non plus que ce système ne saurait apporter de solution durable, et cela pour une double raison. Tout d'abord, l'Etat et les communes ne disposent pas de fonds inépuisables et ne sauraient donc verser à l'infini des subventions; d'autre part, les chômeurs ne consentiraient pas à rester toujours des terrassiers et des manœuvreurs.

Une autre solution consisterait à prévoir des subventions de l'Etat en faveur des entreprises privées, par exemple sous forme de primes à l'exportation, de suppléments de salaires ou d'autres mesures encore. Avec ce système, les entreprises privées continuent à assumer la plus grande partie des dépenses résultant de la création d'occasions de travail et il est incontestable que ces mesures peuvent être utiles dans certains cas, pour parer à des difficultés temporaires. En revanche, nous estimons que si elles sont généralisées et appliquées trop longtemps, elles ne peuvent qu'aggraver encore la crise. En accordant des subventions à des entreprises industrielles qui

ne sont pas viables, on cause un préjudice à l'ensemble de l'économie. L'aide de l'Etat permet en effet aux entreprises subventionnées de baisser leurs prix, de faire ainsi une concurrence toujours plus aiguë aux autres entreprises et de bouleverser parfois des marchés restés normaux jusqu'alors. De plus, les demandes de subventions deviennent nécessairement toujours plus nombreuses et les quelques millions prévus au début se transforment en douzaines de millions qui finissent par ne plus suffire.

En fait, les interventions de l'Etat risquent toujours de prolonger le développement anormal de la vie économique. Il est d'ailleurs facile d'en citer des exemples. Ainsi, le versement de secours incite le chômeur à rester dans les grandes villes où il n'arrive pas à trouver du travail, alors qu'il en trouverait vraisemblablement s'il se déplaçait. Les promoteurs de l'initiative ne s'en soucient guère, puisqu'au contraire ils viennent promettre aux chômeurs une « assurance-chômage et une aide de crise suffisantes ». Que signifient exactement ces termes? Où cette assurance et cette assistance doivent-elles commencer et, surtout, où doivent-elles finir? Le chômeur ne trouvant pas de travail qui lui convienne aura-t-il le droit de bénéficier toute sa vie de secours? Si ces secours ne lui sont pas assurés à vie, à quel moment devront-ils cesser? Une réponse doit être donnée à ces questions, si l'on veut éviter que l'introduction d'une « assurance-chômage suffisante » n'ait pour conséquence de créer une armée de parasites, vivant à la charge des travailleurs honnêtes et laborieux. L'ouvrier suisse a toujours eu à cœur de ne pas tomber à la charge de la communauté et il tient, par un sentiment de juste fierté, à pourvoir lui-même à son entretien.

L'initiative prévoit également que la Confédération doit veiller « à dégager les entreprises agricoles surendettées et à alléger le service des intérêts pour permettre aux familles de paysans et de fermiers capables de conserver leurs domaines ». Ces propositions appellent des critiques analogues. Nous avons déjà des caisses de secours agricoles, qui ont, dans la mesure du possible, pris des mesures en faveur du désendettement. Si l'initiative veut aller plus loin et prévoir une répartition générale de fonds aux débiteurs les plus imprévoyants, elle nous fera tomber de Charybde en Scylla. Ces dispositions concernant l'agriculture — comme d'ailleurs les dispositions analogues concernant le dégagement des entreprises artisanales tombées dans la gêne sans leur faute — ont uniquement pour but de gagner à l'initiative certains paysans et artisans, ou en tout cas les débiteurs et banquieroutiers.

Enfin, l'initiative étend aussi sa sollicitude à l'industrie d'exportation. Elle lui promet d'utiliser le pouvoir d'achat et la puissance financière du pays pour développer l'exportation des produits industriels et agricoles ainsi que le tourisme ». Jusqu'ici, les mesures prises dans ce sens n'ont guère amélioré la situation. Nos accords de clearing, qui visent un but analogue par des moyens similaires, ne nous ont donné que des résultats modestes, quand il ne nous ont pas apporté de déceptions. Malgré cela, les promoteurs de l'initiative font à l'industrie des promesses grandioses, sans se préoccuper en quoi que ce soit de la manière de les réaliser. (A suivre).

Chronique financière et fiscale

Service de compensations.

Situation au 23 août 1934

Chili.

Créances suisses non échues au Chili fr. 2,128,699.21
Total à compenser fr. 2,128,699.21

Bulgarie.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Bulgarie	fr. 12,886,813.93
Paiements aux exportateurs suisses	» 11,009,680.76
Solde Avoir Suisse	fr. 1,877,133.17
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Bulgarie	fr. 7,392,821.07
Total à compenser	fr. 9,269,954.24
Dernier Bordereau payé No. 6666/2816.	

Grèce.

Avoir suisse à la Banque Nationale de Grèce	fr. 3,245,789.07
Paiements aux exportateurs suisses	» 2,689,832.43
Solde Avoir Suisse	fr. 555,956.64
A ajouter:	
Créances suisses non échues en Grèce	fr. 2,716,181.93
Total à compenser	fr. 3,272,138.57
Derniers Bordereaux payés Nos. 4600/2650/5644.	

Hongrie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Hongrie	fr. 3,808,977.03
Paiements aux exportateurs suisses	» 3,808,977.03
Solde Avoir Suisse	fr. —.
Créances suisses non échues en Hongrie	fr. 4,205,121.30
Total à compenser	fr. 4,205,121.30
Dernier Bordereau payé No. 840/840.	

Roumanie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Roumanie	fr. 23,515,074.20
Paiements aux exportateurs suisses	» 18,857,888.16
Solde Avoir Suisse	fr. 4,657,186.04
Autres créances déclarées non encore échues en Roumanie	fr. 18,018,457.20
Total à compenser	fr. 22,675,643.24
Derniers Bordereaux payés:	7957/4397/9056/9189/6258.

Yougoslavie.

Avoir Suisse à la Banque Nationale de Yougoslavie	fr. 17,913,536.88
Paiements aux exportateurs suisses	» 16,902,592.39
Solde Avoir Suisse	fr. 1,010,944.49
Créances suisses non échues en Yougoslavie	fr. 3,391,195.22
Total à compenser	fr. 4,402,139.71
Dernier Bordereau payé No. 13640/8060.	

Turquie.

Avoir Suisse à la Banque Centrale de Turquie	fr. 1,752,248.48
Paiements aux exportateurs suisses	» 808,992.15
Solde Avoir Suisse	fr. 943,256.33
Créances suisses en Turquie	» 1,743,892.11
Total à compenser	fr. 2,687,148.44
Dernier Bordereau payé No. 642.	

Postes, Télégraphes et Téléphones

Lettonie.

Emploi du letton dans le trafic postal.
La Lettonie vient de prendre une suite de mesures afin d'obliger à l'emploi du letton dans le trafic postal.

ACIER STAYBRITE

Aacier inoxydable Patent Firth "Staybrite"

Par le présent avis, la Société « ACIER FIRTH, Société de Vente Zurich 8 » rappelle à MM. les Fabricants d'Horlogerie et de Boîtes de montres en particulier, que l'acier inoxydable « Staybrite » est fabriqué uniquement par les Aciéries Thos. Firth John Brown Ltd. à Sheffield, qui sont propriétaires du brevet suisse No. 138.647.

Mentionnons également que la marque « Staybrite » est la propriété exclusive de

ACIER FIRTH, Société Anonyme de Vente Zurich 8.

Peuvent donc seuls être revêtus de la marque « Staybrite » tous objets ou boîtes de montres en particulier, fabriqués en acier « Staybrite » et ceci avec l'autorisation de la titulaire de la marque « Staybrite ».

S'expose conséquemment à des poursuites civiles ou pénales, conformément à la loi fédérale sur les marques de fabrique du 26 septembre 1890, révisée le 21 décembre 1928, quiconque aura usurpé sans droit la marque « Staybrite », soit en apposant cette marque sur des objets manufacturés en acier d'autre provenance, soit en revêtant de la marque « Staybrite » des objets ou boîtes de montres en acier « Staybrite » sans l'autorisation de la titulaire de cette marque.

Au nom et par mandat de

Acier Firth, Société Anonyme de Vente Zurich 8.

Signé: Strittmatter, avocat.

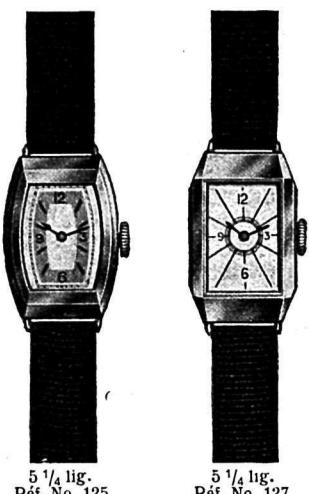
Fabrique de boîtes en métal et acier inoxydable fantaisie

A. FROIDEVAUX-BALIMANN, Müntschemier (Ct. Berne)

Téléphone 120

Maison fondée en 1845

Téléphone 120



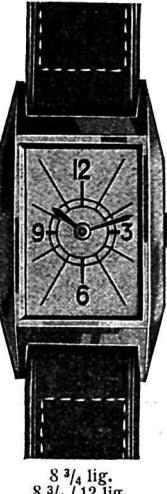
5 1/4 lig.
Réf. No. 125



5 1/4 lig.
Réf. No. 127



8 3/4 lig.
Réf. No. 81



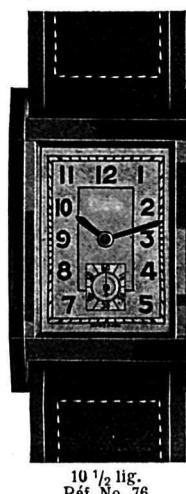
8 3/4 lig.
Réf. No. 83



10 1/2 lig.
Réf. No. 110



10 1/2 lig.
Réf. No. 108



10 1/2 lig.
Réf. No. 76

Catalogues et galvanos à disposition de MM. les Fabricants d'horlogerie.

Bureau d'Ingénieur-Conseil

(spécialiste en horlogerie et en petite mécanique)

LAUSANNE A. Bugnion GENÈVE
2, Grand-Pont 20, rue de la Cité

Dépôts de brevets d'invention, en Suisse et à l'Etranger, marques, dessins et modèles industriels. Expertises sur la valeur des brevets d'invention.

Monsieur Bugnion reçoit personnellement, tous les mardis, de 2 à 5 h. à son bureau de La Chaux-de-Fonds, rue Neuve 18, (téléphone 21.164). Sur demande, rendez-vous sur place pour les autres localités de la région.

Amérique

Fabricants sont priés faire offres avec dernier prix: Mouvements 3 3/4, 4 2/3, 5 1/4, 6 3/4 et 8 3/4/12, 10 1/2 et 11 1/2 lig.

Pour ancre 7, 15, 17 rubis.

Pour cylindre 1, 7 et 10 rubis.

Egalement mouvements Roskopf 8 3/4/12 lig.

Faire offres sous chiffre P 3377 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

OFFICE FIDUCIAIRE

DR F. SCHEURER & CIE

NEUVEVILLE BIENNE NEUCHATEL
Tél. 46 Tél. 23.34 Tél. 4.19

Une révolution en matière horlogère!

SAVON WATCH combat la rouille et ses effets néfastes. Dans les pharmacies et drogueries. En gros à la Pharmacie Cardinaux, Tavannes.

A vendre ou échanger

contre pierres fines:

10 machines à sertir système Hauser, 10 micromètres, 65 jeux plaques à sertir les platines, 17 jeux plaques pour ponts, coqs et barettes, moteur 1/2, paliers, renvois, transmissions, poulies, etc., accessoires complets pour atelier sertisages. On accepterait en paient pierres fines ou préparages.

Ecrire sous chiffre P 3188 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Ogival Watch

La Chaux-de-Fonds

Téléphone 22.431

livre le mouvement

4 2/3 F. H. F.

Pensez-y!

On demande

offres pour mouvements très bon marché en 6 3/4 et 10 1/2" cylindres.

Faire offres à case postale 14095, à St-Imier.

**NOTZ & CO.
BIENNE
ACIER
SANDVIK**

Demandons offres pour MOUVEMENTS 4 3/4

ancre 7 rubis, article très bon marché.

Offres sous chiffre P 3404 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

BREVETS
en tous pays
W. Moser, Ing. Cons.
La Chaux-de-Fonds
78, rue Léop. Robert, Tél. 22.182
Bienne
43, rue de la Gare, Tél. 52.55

TERMINAGES

Termineur qualifié, bien au courant petites pièces chronographes, cherche maison qui sortirait travail, aussi remise en état de stocks. Prix modérés.

Offres sous chiffre P 3398 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Employé (e)

Comptable très capable, rapide sténo-dactylographe, serait engagé de suite.

Offres à casier postal 37942, La Chaux-de-Fonds.

Chronographes

A remettre à conditions avantageuses, fabrication de chronographes, ayant une réputation mondiale.

Adresser offres sous chiffre P 3342 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Bon

décolletage

spécialisé sur la fabrication du pignon cherche place pour tout de suite.

Adresser offres sous chiffre P 3351 C à Publicitas La Chaux-de-Fonds.

Pierres fines

Vérifications — Amincissages très justes pour emboutissages

Prix intéressants.

A. Girard
ERLACH (lac de Bienne)

Dépôts
Brevets d'Invention
Marques et Modèles

Office W. Koelliker
Bienne
98, Rue Centrale, 98
Téléphone 3122

Publicitas

21, Rue Léopold Robert
CHAUX-DE-FONDS

Aux termes d'une ordonnance récente, les lettres venant de l'étranger qui ne contiendront pas le nom de la rue ou de la ville en letton, seront retournées à l'expéditeur, de même que celles qui indiquent pour la ville un pays autre que la Lettonie, l'Estonie par exemple.

Les désignations lettonnes pour les villes, désignations qui doivent être employées dans la correspondance et les télégrammes, sont (le nom allemand est entre parenthèses à côté de la désignation lettone):

Rigà (Riga); Cēnis (Wenden); Valmiera (Wolmar); Limbazi (Lemsal); Rujiene (Rujen); Sigulda (Sege-wold); Daugavpils (Dünaburg); Rezekne (Rositten); Ludza (Ludsen); Madona (Modohn); Alūksne (Marienburg); Jelgava (Mitau); Aizpute (Hasenpoth); Kuldīga (Goldingen); Saldus (Frauenburg); Tukums (Tuckum); Bauska (Bauske); Ventspils (Windau); Liepāja (Libau); Sabile (Zabeln); Kandava (Kandau); Talsi (Talsen).

Informations

Avis.

Les maisons

Mayer, Charles, Trametan
N. V. Uurwerkgroothandel v/h Dick C. H. van
Hattum, La Haye,
sont en faillite. Les créanciers sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, au plus vite, afin que nous puissions produire dans les délais.

— Les créanciers de la maison

M. Lerner, Reims,

sont priés de nous envoyer le relevé de leur compte en triple, afin que nous puissions sauvegarder leurs intérêts.

— Nous mettons en garde contre

Zacos, Directeur de Sofracol, Paris.

— Nous mettons en garde contre:

MISYIFLT KLTCDL IMMLNKXDLV.

L'Information Horlogère Suisse

La Chaux-de-Fonds Rue Léopold Robert 42

Douanes

Suisse. — Exportation de pièces détachées spécialement de pierres de montres.

La Direction générale des douanes communique:

Mouvements et porte-échappements. — Selon les prescriptions du 19 décembre 1933, les envois exportés de pièces détachées de montres rentrant dans les numéros 930 a-c, 931 et 934 a-c, devaient être déclarés sur le formulaire détaillé No. 19 H; cette mesure avait pour but de déterminer exactement l'importance du chablonnage, qu'on se proposait de combattre.

Par un avis du 28 mars 1934, modifiant partiellement ces prescriptions, il a été communiqué au public que les mouvements terminés (No. 931 du tarif) et les porte-échappements terminés (No. 934 b), dont l'exportation n'est pas restreinte, devaient à nouveau être déclarés sur la déclaration d'exportation ordinaire (formulaire 19-20). Or, il résulte de pourparlers avec les cercles intéressés, qu'il y a lieu de rétablir les prescriptions du 19 décembre 1933, d'après lesquelles les mouvements terminés (No. 931) et les porte-échappements terminés (No. 934 b) doivent être déclarés à l'exportation au moyen du formulaire No. 19 H. Comme ne sont soumis au visa de la Chambre suisse de l'Horlogerie que les pièces détachées des numéros 930 a-c et 934 a et c, on a tenu compte, lors de la réimpression du formulaire 19 H, de cette différence importante pour le traitement en douane, en ajoutant la remarque suivante ad numéros 931 et 934 b:

« Les envois de marchandises rentrant dans les numéros 931 et 934 b peuvent être exportés sans le visa de la Chambre suisse de l'horlogerie. »

En outre, en ce qui concerne le droit de statistique pour les envois devant être déclarés en partie sur formulaire 19 H, en partie sur formulaire 19 ou 20; il a été porté une annotation sur le verso du formulaire 19 H, prescrivant la perception sur ce formulaire seulement.

Pierres d'horlogerie. — Les pierres de montres travaillées, auxquelles sont aussi assimilées les pierres travaillées pour compteurs, instruments de mesure et appareils de précision, doivent être déclarées et dédouanées dorénavant d'après le No. 934 a, aussi bien à l'exportation qu'à l'importation. La position 638 b n'entre donc pas en ligne de compte pour les pierres de montres. Si les pierres (sciées ou refendues) sont brutes, elles sont classées sous position 638 a; par contre, si elles sont travaillées, elles rentrent dans les positions 934 a. Le No. 934 a comprend

aussi bien les pierres de montres travaillées, sans encaissement métallique, que les chatons, c'est-à-dire les pierres percées, chassées dans une baguette métallique. Ne sont acquittées d'après le No. 934 c que les pierres qui sont sorties dans des pièces détachées de montres, de sorte que la pierre n'est qu'un accessoire, tandis que la partie métallique est importante.

Il résulte de cette classification que les envois exportés de pierres de montres, travaillées, sont soumis au visa de la Chambre suisse de l'horlogerie.

France. — Le régime douanier des huiles de graissage pour l'horlogerie.

Par arrêté publié au *Journal officiel* du 23 courant, le tableau annexé à l'article 7 du décret du 12 juillet 1934, relatif à la fusion des droits et taxes perçus par le service des douanes, est complété comme suit:

« Désignation des taxes: taxe intérieure sur les huiles minérales lourdes: huiles de graissage pour horlogerie et similaires, présentées en flacons contenant jusqu'à 250 grammes net d'huile.

« Modalités antérieures de perception: 5.50 les 100 kilos net.

« Modalités nouvelles: 0,3 le kilo demi-brut. »

Allemagne. — Majorations douanières.

Dès le 3 septembre 1934, la position douanière 935 reçoit la teneur suivante:

935: Mouvements de pendules comprises sous le No. 934 et parties de ces horloges, pendules, etc. en métaux non précieux ou alliages de ces métaux, à l'exception des cages (cabinets) et à l'exception des poids non importés en même temps que les horloges correspondantes, ces accessoires devant être taxés d'après la matière qui les compose: pignons (pour pendule) les 100 kg. RM. 300.— autres pièces détachées » 120.—

Espagne. — Droits (Agio).

L'agio dû au cas où les droits de douane, payables en or, sont acquittés en monnaie d'argent ou billets de banque, a été fixé, pour la période du 21 au 31 août 1934, à 130.34 %.

Registre du commerce

Faillites.

Ouverture de faillite:

16/8/34. — Usine de décolletage Novis S. A., Neuveville.

Liquidation sommaire: Art. 231 LP.

Délai pour productions: 11 septembre 1934.

Clôtures de faillite:

18/8/34. — Fabrique suisse de verres de montres S. A. en liquidation, Fleurier.

22/8/34. — Etienne, Georges-Alfred, fabric. de balanciers, Rue du Nord 208, La Chaux-de-Fonds, précéd. Fabrique Ega aux Ponts-de-Martel.

Concordats.

Délégation sur l'homologation du concordat:

7/9/34. — Weibel Julien, industriel, St-Imier.

STOCK A LIQUIDER

Montres: Plusieurs lots cal. bracelets d'une grande variété, dames et hommes, acier, argent et métal chromé, très bonne qualité, de 4 $\frac{3}{4}$ à 10 $\frac{1}{2}$ ".

Mouvements: seuls dans ces différentes grandeurs.

Fournitures: diverses sur ces cal. Ce poste peut intéresser fabricants et fournisseur.

Ceux qui s'intéressent à de bonnes occasions voudront bien demander liste et prix sous chiffre P 3388 C à Pu-blicitas Chaux-de-Fonds.

CARTONNAGES

de luxe

pour montres-bracelets, cuir et moiré et montres de poche en tous genres et aux prix modérés offre:

J. Langenbach S.A.

Fabrique de cartonnages et papier ondulé,

Lenzbourg (Argovie).

COTES

28 Août 1934

Métaux précieux

Argent fin en grenailles fr. 68.— le kilo.

Or fin, pour monteurs de boîtes » 3500.— »

» laminé, pour doreurs » 3575.— »

Platine » 4.90 le gr.

Boîtes or et bijouterie, Cote No 3 en vigueur dès le 7 juin 1929.

Cours du Diamant-Boart:

Prix de gros en Bourse au comptant.

Par carat

Qualités ordinaires fr. 2.30 — 2.50

Grain fermé, petit roulé » 2.50 — 2.70

Boart Brésil » 3.10 — 3.20

Eclats » 2.20 — 2.35

Carbone (Diamant noir) pour poudre » 18.— 22.—

Tendance ferme.

Cours communiqués par:

J.-K. Smit & Zonen, Amsterdam.

Agent: S.-H. Kahl, Diamants, Genève.

Comptant				
London	21 août	22 août	23 août	24 août
(Ces prix s'entendent par tonne anglaise de 1016 kg en £ stg.).				

Aluminium intér.	100	100	100	100
» export.	100	100	100	100
Antimoine	44-45	44-45	44-45	44-45
Cuivre	21-17/6	28	28-3/9	28-3/9
» settl. price	27-15/	28	28-2/6	28-5/
» électrolytq.	30-15-31-5/	31-31-10/	31-5-31-15/	31-5-31-15/
» best selected	30-31-5/	30-31-5/	30-10-31-15/	30-10-31-15/
» wire bars	31-5/	31-10/	31-15/	31-15/
Etain anglais	227-12/6	227	227-5/	226-17/6
» étranger	227-11/3	226-7/6	226-17/6	226-18-9
» settl. price	227-10/	226-10/	227	227
Straits	228	227	227-10/	227-10/
Nickel inférieur	200-205	200-205	200-205	200-205
Plomb anglais	10-15/	10-15/	10-15/	10-13-9
» étranger	10-15/	10-15/	10-15/	10-13-9
» settl. price	10-15/	10-15/	10-15/	10-15/
Zinc	13-15/	13-15/	13-15/	13-17-6
» settl. price	13-15/	13-15/	13-15/	13-17-6

Comptant				
Paris	22 août	23 août	24 août	25 août
(Ces prix s'entendent en francs français par kg. 1000/1000)				

Nitrate d'argent	205	205	205	205
Argent	285	285	285	285
Or	17.500	17.500	17.500	17.500
Platine	20.000	20.000	20.000	20.000
» iridié 25 %	27.500	27.500	27.500	27.500
Iridium	45.000	45.000	45.000	45.000

(en francs français par gramme).

Chlorure de platine	9,50	9,50	9,50	9,50
Platinite	10,85	10,85	10,85	10,85
Chlorure d'or	9,25	9,25	9,25	9,25

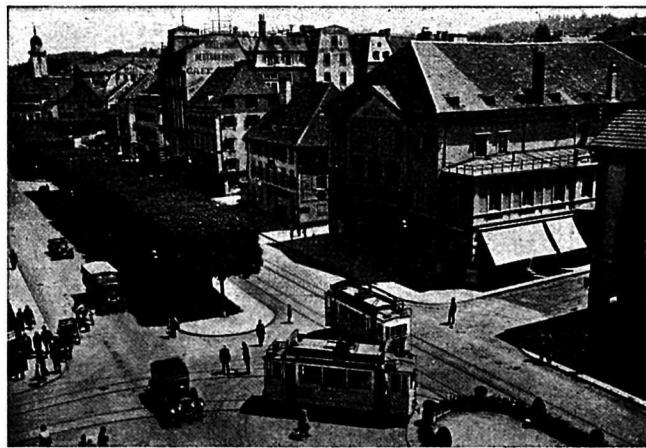
Comptant	
-----------------	--

Deuxième Salon suisse de l'Horlogerie

ss La Chaux-de-Fonds, 25 Août - 9 Septembre 1934 ss

Avec son enthousiasme coutumier et le concours d'une expérience solidement acquise, La Chaux-de-Fonds a ouvert, samedi 25 courant, les portes du deuxième Salon suisse de l'horlogerie.

Cette manifestation nationale, née au berceau même de cette belle industrie, est le fruit d'une énergie admirable qui confine à l'audace et représente le concours de bonnes volontés bien trempées qui, malgré la crise qui sévit avec intensité et les difficultés sans nombre qui surgissent de jour en jour, s'ingénient à lutter contre l'abattement néfaste et le découragement toujours destructif qui menacent l'industrie en détresse.



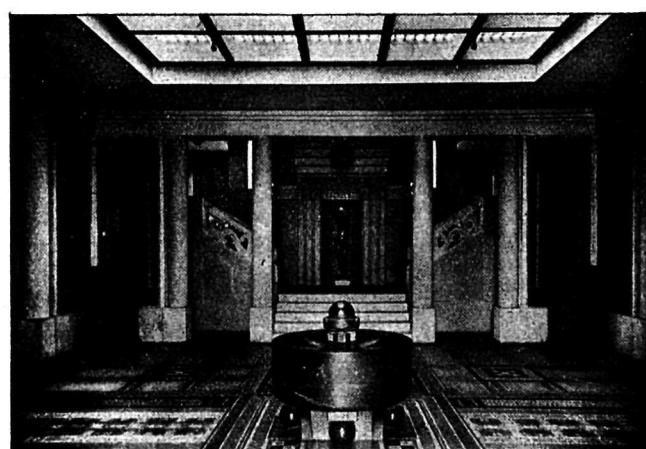
La Chaux-de-Fonds. — Place du Casino (Centre de la ville).
(La rue de droite conduit au Musée des Beaux-Arts abritant le Salon de l'Horlogerie.)

Dans une époque perturbée comme celle que nous traversons et qui, cruelle, nous impose ce tour de force qui consiste à forcer l'aurore à naître en y croyant, où la lutte de tous les jours s'avère toujours plus âpre et impitoyable, il n'est pas de mot pour louer un si bel effort, une énergie aussi admirable, une volonté digne des plus beaux éloges.

Une innovation des plus heureuses rend mémorable le Salon de 1934. De quoi s'agit-il? d'un concours d'automates modernes dont le résultat a dépassé les espoirs les plus optimistes et qui, d'ores et déjà, assure un succès énorme.

Cette ingéniosité innée, héritage de l'horloger suisse, mise une fois à l'épreuve, s'est avérée digne des pères et démontre éloquemment que l'atavisme professionnel n'est pas un vain mot.

Le peuple suisse, qui aime ouvrir son cœur à la beauté des choses et qui honore le travail qui émane de ses mains, viendra en foule à La Chaux-de-Fonds, pour admirer le deuxième Salon suisse de l'horlogerie.



La Chaux-de-Fonds. — Musée des Beaux-Arts. — Halle d'entrée.

Il appréciera à sa juste valeur l'effort tenté dans le but de sauvegarder une industrie qui lui est chère et qui est parmi les plus belles du monde. Une industrie qui affronte les vicissitudes des temps présents avec une ardeur et un courage aussi indomptables, honore le pays. Elle est digne de la sympathie de tous.

Cette manifestation nationale attirera aussi de nombreux étrangers qui, avides d'intérêt et désireux de fêter la montre, viendront témoigner leur attachement à l'horlogerie suisse.

Fabrique de Décolletages S. A., Tavannes

L'exposition que nous présentons cette maison (Salle 3) est des plus intéressantes.

En dehors d'une collection d'arbres de barillets, à tous degrés d'avancement, tiges garnies, pignons, axes, couronnes, canons, ainsi que toutes les fournitures pour l'horlogerie, il y a lieu de mentionner spécialement la nouvelle tige de remontoir, ainsi que le nouveau dispositif à poussées successives pour mécanisme de remontoir.

Cette maison s'est spécialisée et a acquis une renommée dans la fabrication si variée des fournitures d'horlogerie et d'articles en acier inoxydable trempable aussi bien pour l'horlogerie que pour les industries connexes.

ALDUC S. A.

J.-A. DUCOMMUN, ADMINISTRATEUR

FABRIQUE DE CADRANS MÉTALLIQUES

ARGENT en tous genres MÉTAL

Rue de la Paix 133 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 22.530



HUGA S. A.

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 21.751

Chronographes-Compteurs ratrapantes

en toutes grandeurs, de 18 à 20 lig.

Compteurs de sport en tous genres

1/5-1/10-1/16-1/20-1/30-1/50-1/100 de seconde

QUALITÉ GARANTIE

La montre suisse de qualité

RECORD GENÈVE



est chez
les bons horlogers

TRIPET & JEANRENAUD S. A.

É T A M P E S
F R A P P E S
D É C O U P A G E S
G R A V U R E
S U R A C I E R

L A C H A U X ~ D E ~ F O N D S

BRENZIKOFER FRÈRES S. A. TAVANNES

Téléphone 92.399

Salle No. 6

Fabrication de Montres de poche
de 12 à 19 lignes, tous genres et qualités,
16/12 à 28/12, soignées et bon courant.

Au Deuxième Salon suisse de l'Horlogerie

L'ouverture du Deuxième Salon suisse de l'Horlogerie

Ce fut avec entrain que l'on ouvrit, vendredi 24 courant, les portes du Comptoir commercial et industriel situé près de la gare et qui contient plus de 80 stands fort joliment achalandés. Car on sait qu'un Comptoir industriel et commercial double cette année le Salon suisse de l'horlogerie. La cérémonie d'ouverture fut présidée par M. Edgar Nicole, qui précisa en termes éloquents ce qu'avaient voulu faire les initiateurs. « Nous n'avons aucunement l'intention, dit-il en deux mots, d'essayer d'éclipser l'une quelconque de nos grandes manifestations commerciales, mais simplement de travailler dans la mesure de nos moyens au bien de la région que nous aimons. »

M. le conseiller d'Etat Jean Humbert lui répondit en paraphrasant la parole « Aide-toi, le ciel t'aidera ». L'homme d'Etat neuchâtelois félicita, en effet, les commerçants et industriels chaux-de-fonniers d'avoir pensé que l'Etat avait suffisamment à faire sans encore leur octroyer divers subsides. « L'Etat, dit-il, n'est pas créé pour le rôle qu'on voudrait actuellement lui faire remplir. Et cela est d'autant plus vrai qu'en temps de prospérité, les organisations économiques ne font pas appel à ses conseils. Elles estiment avec raison que leurs intérêts ne sauraient être mieux conçus, défendus, sauvegardés, que par elles ». Assistaient à cette inauguration M. Renggli, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, MM. Renaud et Humbert, conseillers d'Etat, des représentants du Conseil communal du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que de Neuchâtel, M. le préfet Romang, M. Studer, chancelier, des délégués des associations horlogères — notamment la Chambre suisse de l'horlogerie — des conseillers nationaux neuchâtelois, auxquels se joignirent une vingtaine de journalistes venus de Lausanne, de Bâle, de Genève, de Biel, de Soleure et même de Paris.

Après le banquet officiel, on se rendit au IIe Salon suisse de l'horlogerie qui, contrairement à toutes les expositions, était terminé et parfaitement au point, installé coquettement dans les salles du Musée, des Beaux-Arts. Sous la conduite de M. Julien Dubois, président du Conseil d'administration, les visiteurs s'arrêtèrent longuement devant les vitrines de nos fabricants d'horlogerie pour admirer toute la gamme de nos montres de précision. Il n'est malheureusement pas niable que la crise ait à nouveau creusé des vides dans les rangs des exposants. Ainsi, on peut regretter l'absence de quelques maisons genevoises et vaudoises, qui n'ont pas pu ou pas voulu faire cette année-ci les frais d'un stand, désirant réserver leur effort pour d'autres temps ou pour une réclame durable dans les pays étrangers.

L'exposition des automates intéressa fort les visiteurs. Il s'agit d'une présentation de sujets animés, comprenant des automates réclame et des automates jouets, œuvres de techniciens, mécaniciens, horlogers, chômeurs, qui ont prouvé d'une façon éclatante que le génie des Jaquet-Droz n'avait pas disparu. On admira surtout l'ouvrage construit par un Loclois et qui représente une petite machine rotative imprimant un journal de dimensions 100 sur 66 %, la réduction au centième des lignes des chemins de fer rhétiques, etc., etc.

Puis ce fut un aimable échange de discours entre M. Julien Dubois, président du Comité d'organisation du IIe Salon suisse, et le Dr. Renggli, qui félicita les organisateurs de l'initiative tendant à présenter au public suisse et aux visiteurs étrangers, sous une forme artistique, l'un des plus beaux fleurons de nos industries nationales, l'horlogerie. Puisse le IIe Salon suisse remporter un succès qui récompense l'effort considérable des initiateurs.

Tripot & Jeanrenaud S. A., La Chaux-de-Fonds

Le visiteur remarque, au milieu de la Salle 3 l'exposition de la maison Tripot & Jeanrenaud, qui expose ses outillages de précision, ses pièces détachées, des plus simples aux plus compliquées. On remarquera aussi tout particulièrement la collection incomparable de frappes de cadans des plus variés, depuis les petits 3 1/4 lignes aux cadans pour pendulettes. Ces frappes sont au nombre de 2700!

Cette maison est outillée pour entreprendre aussi n'importe quel genre d'étampes, découpages de masses, étampes de précision, etc. Elle est spécialisée pour la fabrication d'étampes d'horlogerie, d'étampes de compteurs, d'étampes de boîtes.

Un soin tout spécial est voué également à la gravure sur acier que la maison exécute à la satisfaction des intéressés.

Haefeli & Co., Arts graphiques La Chaux-de-Fonds

Cette maison expose de grandes photos diapositives mettant en valeur la puissance de son outillage. Crée en 1893, elle a, en effet, travaillé avec une remarquable persévérance à perfectionner son rendement en s'adaptant sans cesse aux progrès de la technique moderne. C'est ainsi qu'elle s'est spécialisée dans l'art de la reproduction photographique, dans l'exécution du catalogue soigné, du prospectus illustré avec goût. Elle est actuellement bien connue de toutes les maisons touchant de

près ou de loin à l'horlogerie, connue pour sa longue expérience et ses idées jeunes, connue pour sa tradition de bienfaisance jusque dans le détail.

Grâce à la diversité des procédés qu'il exploite, grâce à son outillage toujours rénové, l'Etablissement d'Art et d'industries graphiques Haefeli & Co., se classe parmi les plus importants de la Suisse romande. Il occupe régulièrement un personnel de plus de 60 ouvriers, d'élite, dessinateurs, photographes, graveurs, compositeurs, lithographes, relieurs, tous formés dans ses propres ateliers pour une production de grande classe.

Haefeli & Co., imprimeurs par excellence du monde horloger, méritent leur renom toujours croissant, car à une technique irréprochable, ils joignent une expérience qui leur permet de conseiller le client et de le conduire ainsi au plein succès.

LES BONS IMPRIMEURS
DES BONS HORLOGERS

HAEFELI & CO
ARTS GRAPHIQUES
LA CHAUX-DE-FONDS

**SPÉIALISTES
DE L'ILLUSTRATION
A BASE PHOTOGRAPHIQUE**

CHATONS S. A., LE LOCLE

Salle N° 3

PIERRES À CHASSER
Diamètre dans le 1/2 cent. de m/m.

CHATONS ET BOUCHONS RÉCTIFIÉS

JAUGES CYLINDRIQUES
JAUGES TROUS „CARY”

EMPIERRAGES MOUVEMENTS
BARETTE BREVETÉE

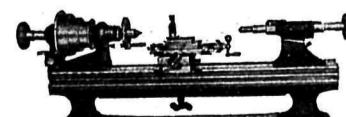
Fabrique de Décolletages S. A., Tavannes

Arbres de barillets à tous degrés d'avancement, tiges garnies, pignons, axes, couronnes, canons, ainsi que toutes fournitures pour l'horlogerie.

SPÉIALITÉS: Nouvelle tige de remontoir parfaitement engainée, supprimant l'usure du platine et tous risques de casse par suite d'un ajustement trop court. Un nouveau système à poussées successives et invariables pour mécanisme de remontoir et mise à l'heure; des articles en acier inoxydable trempable pour l'horlogerie.

TÉL. 92291

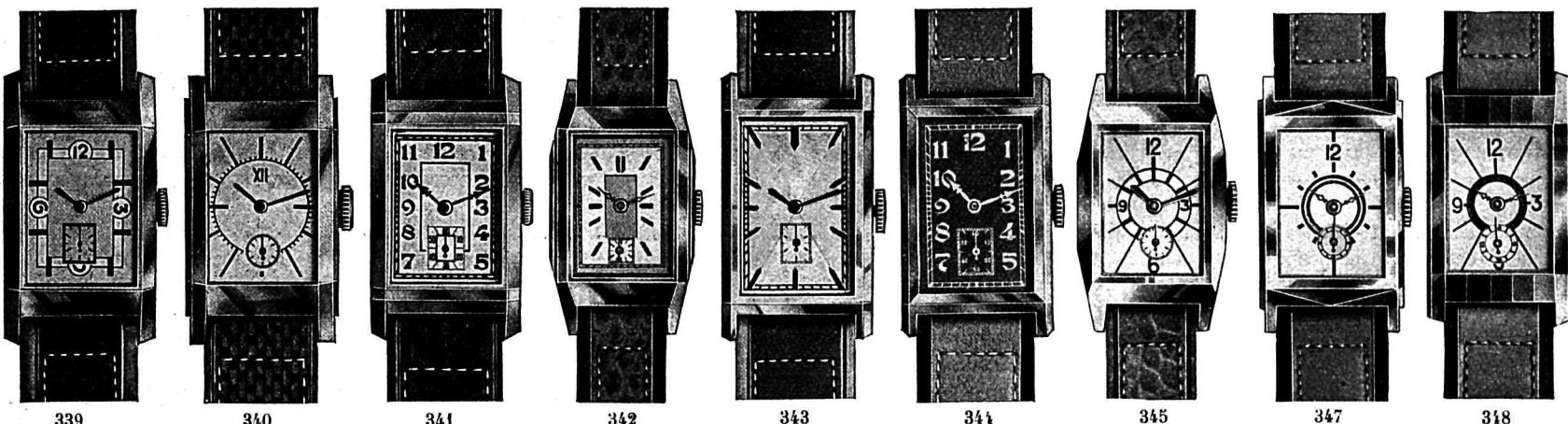
MACHINES DE PRÉCISION
POUR L'HORLOGERIE ET LA PETITE MÉCANIQUE



DÉPARTEMENT SPÉCIAL
D'ÉTAMPES
OUTILLAGE MODERNE

MACHINES DIXI S. A. LE LOCLE

LOUIS LANG S. A., PORRENTRUY



Modèles 8 $\frac{3}{4}$ lig. rond et 8 $\frac{3}{4}$ / 12 lig. des genres que nous exécutons en argent, métal chromé, lapidé, façon lapidé, plaqué or laminé.

Pierres fines pour l'Horlogerie
Grenat, saphirs, rubis, etc.

RUBIS SCIENTIFIQUES

Pierres à emboutir — Pierres à chasser
— Diamètre précis —

Pierres-boussoles pour compteurs électriques
Pierres pour rhabillage.

THEURILLAT & C°
PORRENTRUY

LIVRAISON PAR RETOUR

2291

Installation de dépoussiérage
pour
Lapidaires, Tours à polir, etc.
Innombrables références, 35 ans d'expériences



Ventilation S. A., Stäfa
Zurich

Agences de brevets - Offices fiduciaires
Avocats et Notaires - Renseignements commerciaux

Bureau Fiduciaire & Commercial
Georges Faessli

Licencié ès sciences com. et écon. — Expert
comptable A. S. E. — Diplôme Chambre suisse
pour expertises comptables.
Rue du Bassin 4 NEUCHATEL Téléphone 12.90

Banque Fédérale S. A.
La Chaux-de-Fonds

FONDATION

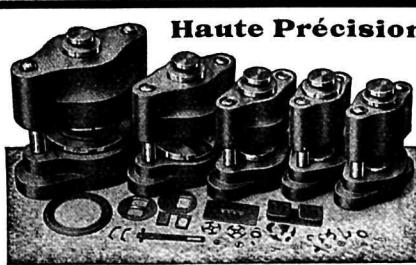
1863



SIÈGE CENTRAL

ZÜRICH

Toutes opérations de Banque



Etampes pour tous genres d'industries.
Repasseurs pour trous de pieds et pierres chassées.

Etampes de ponts, barettes embouties, roues, pièces de mécanisme, etc.

A. Sautebin
BIENNE (Suisse)

Téléphone 27.91 Rue des Oeillets 15

PIVOTAGES

Désirez-vous un pivotage précis de 3 $\frac{3}{4}$ lig. et en dessus,
qualité soignée à prix avantageux,
Adressez-vous à la maison Fournitures pour l'exportation,
Installation moderne, livraisons rapides,

Arthur Juvet & Cie S. A., La Côte-aux-Fées

Téléphone 4.

Compte de chèques postaux IV 1772.

Fabrique de Ressorts de montres

Spécialités

3 $\frac{3}{4}$ à 13 lig.



Commission
Exportation

Hri Fivaz S. A., Biel 7

Téléphone 37.30

Rue des Pianos 55



Potences et ouillages
de précision pour chasser les pierres

Potence robuste et sensible au travail
Livraison rapide

Henri Hauser S. A.
Machines de précision
BIENNE Tel. 49.22

POUR NOS EXPORTATEURS D'HORLOGERIE

Correspondances des Paquebots - Poste

SERVICE DES LETTRES.

valables du 1er septembre au 3 octobre 1934

PAYS	Date des départs	Dernière heure pour la remise dans la boîte aux lettres à					Durée probable du trajet
		La Chaux-de-Fonds	Genève Poste pr.	Locle	Bielle	Soleure	
1. Crète (via Athènes) par le train Orient-Express jusqu'à Athènes	Chaque jour	Semaine Dimanche	20.15 0.30	1e lendem. 19.30	21.55	20.30	Athènes = 5 jours Départ d'Athènes par prochaine occasion
	Départ de Chiasso tous les jours, sauf le jeudi	Semaine Dimanche	18.30 18.30	17.30 18.—	20.20	20.30	
3. Chine (Hong-Kong, Macao), Kiautschou, Mandchourie Philippines, Canton, Hong-Kong, Manille, Shanghai, Tientsin via Berlin-Varsovie-Moscou	Chaque dimanche et mercredi	via Bâle	18.30	17.30	18.—	17.40	Hongkong = environ 25 jours Shanghai = environ 30 jours De Hongkong à Manille 3-4 fois par semaine en 2-3 jours
	Chaque lundi et jeudi	via Genève *) via Chiasso	20.15 11.45	1e lendem. 10.30	19.30 11.—	21.55 18.20	
4. Penang, Malacca, Siam	Sept. 1*, 6, 8*, 13, 15*, 21, 22*, 27, 29*. Oct. 4.	*) via Genève *) via Chiasso	12.40 11.45	19.30 10.30	9.20 11.—	12.55 18.20	Penang = 20 jours de Penang à Bangkok en 4 jours
	Sept. 1****, 7***, 8**, 13, 15***, 15**, 20*, 22**, 24***, 27****, 29***.	**) via Chiasso ****) *	8.35 18.30	0.30 13.—	11.— 18.—	13.40 20.30	
5. Ceylan	Voir Egypte	—	—	—	—	—	Colombo = 14 à 16 jours
	Sept. 1**, 7*, 8**, 13, 15**, 20, 22**, 24*, 27, 29**. Oct. 4.	via Genève (Mars.) *) via Chiasso **) >	20.15 8.35 11.45	1e lendem. 0.30 10.30 13.—	19.30 8.— 11.—	21.50 10.— 18.20	
6. Chypre, Palestine	—	—	—	—	—	—	Larnaca = 5 à 7 jours
	Sept. 1**, 7*, 8**, 13, 15**, 20, 22**, 24*, 27, 29**. Oct. 4.	via Genève (Mars.) *) via Chiasso **) >	20.15 8.35 11.45	1e lendem. 0.30 10.30 13.—	19.30 8.— 11.—	20.30 10.30 13.40	
7. Inde Britannique (sauf Ceylan), Aden, Chandernagor, Goa, Pondicherry, Afghanistan et Belouchistan	—	—	—	—	—	—	Aden = 9 jours Bombay = 10-14 jours
	Sept. 1**, 7*, 8**, 13, 15**, 20, 22**, 24*, 27, 29**. Oct. 4.	via Bâle	8.35	7.—	8.—	10.—	
8. Mésopotamie (Irak), Perse méridionale via Stamboul-Alep-Damas	Chaque mercredi *)	*) via Chiasso	8.35	17.30	18.—	20.25	Bagdad = 9 jours
	Chaque samedi **)	**) via Chiasso	11.45	10.30	11.—	18.20	
9. Perse septentrionale via Berlin-Varsovie-Moscou-Bakou	Tous les jours, excepté le dimanche	via Bâle	8.35	7.—	8.—	10.—	Pehlevi = 9 à 11 jours
	Chaque lundi, mardi, vendredi et samedi *). Chaque samedi **)	*) via Chiasso **) via Chiasso	18.30 11.45	17.30 10.30	18.— 11.—	20.25 18.20	
10. Syrie, République Libanaise, Etats des Alouites via Stamboul-Adana	Sept. 1*, 6***, 7***, 8*, 13, 15*, 20, 22*, 27, 29*. Oct. 4.	via Chiasso **) via Chiasso	18.30 11.45	17.30 10.30	18.— 11.—	20.30 13.40	Aleppo = 6 jours Beyrouth = 7 jours Damas = 7 jours
	Sept. 1*, 6***, 7***, 8*, 13, 15*, 20, 22*, 27, 29*. Oct. 4.	via Chiasso *) via Genève **) via Chiasso ***) via Chiasso	18.30 11.45 12.40 8.35	17.30 10.30 19.30 lend. 0.30	18 11.— 12.— 8.—	20.20 18.20 12.55 10.—	
11. Indes Néerlandaises, Bornéo	Sept. 1*, 6***, 7***, 8*, 13, 15*, 20, 22*, 27, 29*. Oct. 4.	*) via Genève **) via Chiasso ***) via Chiasso	12.40 11.45 18.30	19.30 10.30 lend. 0.30	12.— 11.— 8.—	12.55 18.20 10.—	Sabang = 16-18 jours Batavia = 20-23 jours Padang = 22-24 jours
	Sept. 1**, 1***, 7****, 8**, 13, 15***, 15**, 20***, 22**, 27***, 29**.	*) via Genève **) via Chiasso ***) > ****) via Chiasso	12.40 11.45 18.30 8.35	19.30 10.30 17.30 lend. 0.30	12.— 11.— 18.— 8.—	11.30 13.40 20.25 10.—	
12. Singapore, Cochinchine, Annam, Tonkin	Tous les jours, excepté le dimanche	via Bâle	15.10	18.45	14.30	17.40	Singapore = 17-21 jours de Singapore à Saïgon par la prochaine occasion
	Sept. 1**, 1***, 7****, 8**, 13, 15***, 15**, 20***, 22**, 27***, 29**.	*) via Chiasso	11.45	10.30	11.—	18.20	
13. Japon, Formose, Corée via Berlin-Varsovie-Moscou	Tous les jours, excepté le dimanche	via Bâle	15.10	18.45	14.30	17.40	Shimonoseki = 14 à 17 jours Tokio = 15 à 18 jours
	Sept. 11 = via Genève. Autres jours = via Chiasso.	via Genève *) via Chiasso	12.40 18.30	19.30 17.30	12.— 18.—	12.55 20.20	
14. Egypte	—	via Bâle	20.15	le lendem. 0.30	le lendem. 19.30	11.30	Port-Saïd = 5 jours Alexandrie = 4 jours
	Chaque mercredi.	via Le Havre-Southampton	—	5.—	7.—	—	
15. Colonie du Cap, Natal, Orange, Rhodesia, Transvaal, Basoutoland, Bechuanaland, Lourenço-Marquês, Mozambique	Sept. 1**, 8**, 12***, 15**, 16*, 22**, 24***, 26***, 29**. Oct. 6**.	*) via Chiasso **) via Chiasso ***) via Chiasso	18.30 11.45 8.35	17.30 10.30 lend. 0.30	18.— 11.— 8.—	20.20 18.20 10.—	Capetown = 18 jours de Capetown: à Durban 48 heures à Bloemfontein 28 » à Johannesburg 30 » à Pretoria 30 » à Lourenço-Marquês 4 jours
	—	*) via Chiasso **) via Chiasso ***) via Chiasso	18.30	17.30 10.30 8.—	18.— 11.— 10.—	20.30 13.40 10.30	
16. Zanzibar, Afrique orient. brit.	—	*) via Chiasso **) via Chiasso ***) via Chiasso	18.30 11.45 8.35	17.30 10.30 lend. 0.30	18.— 11.— 8.—	20.20 18.20 10.—	Zanzibar = 14 à 15 jours
	—	*) via Chiasso **) via Chiasso ***) via Chiasso	18.30	17.30 10.30 8.—	18.— 11.— 10.—	20.30 13.40 10.30	
17. Etats-Unis Amérique Nord ainsi que: Mexique, Amérique Centrale. Via New-York	Sept. 4***, 5***, 6***, 7***, 9*, 11***, 12***, 13***, 14***, 18***, 19***, 21***, 25***, 26***, 28***. Oct. 2***.	via Bâle *) 15.10 **) 11.45 via Gênes ou Bâle ***)	13.45 10.30 le lendem. 0.30	14.30 11.— 19.30 17.30	17.40 13.20 20.20 21.50	18.10 13.40 20.30 20.30	New-York = 8 à 9 jours + Dépêches soldes par poste aérienne Bâle-Cherbourg via le Havre.
	Comme Etats-Unis (voir n° 17) et en outre: Sept. 7*, 11*, 14*, 21*, 28*.	*) via Bâle	18.30	17.30	18.—	20.20	
18. Canada	—	*) via Bâle	18.30	17.30	18.—	20.20	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours
	—	*) via Bâle	18.30	17.30	18.—	20.20	
19. Argentine, Bolivie, Brésil *), Chili, Paraguay, Uruguay *) excepté Para, Pernambouc et Bahia	Sept. 2*, 6**, 8*, 11***, 12, 13**, 16*, 19*, 20*, 21****, 23****, 24*, 27**, 28*, 29*, 30*. Oct. 2*.	via Bâle (Chiasso)	11.45	10.30 13.45 le lendem. 0.30	11.— 14.30 19.30 18.—	13.20 17.40 21.55 20.30	Buenos-Ayres = 20 jours Rio de Janeiro = 16 jours de Buenos-Aires à La Paz environ 3 jours de Buenos-Ayres à Santiago et Valparaiso environ 2 jours
	—	*) via Bâle **) via Chiasso ***) via Chiasso ****) via Genève *****) via Chiasso	18.30 12.40 17.30 19.30 7.—	18.— 12.— 12.— 10.—	20.20 18.— 12.— 10.—	20.30 18.— 12.— 10.—	
20. Australie méridionale, occidentale, Nouvelles Galles du Sud, Queensland, Tasmanie, Nouvelle Calédonie, Nouvelle-Zélande, Victoria	Sept. 1*, 8*, 13, 15*, 22*, 27, 29*. Oct. 6*.	via Genève *) via Chiasso	20.20 11.45	le lendem. 10.30	19.30 11.—	21.55 18.20	Brisbane = 28-32 » Fremantle = 22-26 jours Adelaide = 24-28 » Melbourne = 25-29 » Sydney = 26-30 »
	—	*) via Chiasso	11.45	10.30	11.—	13.40	

Observations: L'heure indiquée comme dernière limite concerne les lettres « ordinaires » seulement, les « lettres recommandées » doivent par contre, en règle générale, être remises au guichet — au minimum — 20 minutes avant les heures prévues ci-dessus.

Pour le Canada, les envois de la poste aux lettres renfermant des objets possibles des droits de douane bénéficient d'un tarif douanier réduit lorsqu'ils sont acheminés directement au Canada par la voie de la Grande-Bretagne. Ces envois doivent porter la mention «via Grande-Bretagne, paquebot canadien».

La désignation du port d'embarquement (via Naples, via Lisbonne, par exemple) est facultative, le bureau de poste acheminant — toujours — par la voie la plus rapide.

Il n'est accepté aucune responsabilité quant à l'heure ci-dessus.

MANUFACTURE DE FOURNITURES D'HORLOGERIE „L'AZURÉA“ CÉLESTIN KONRAD, MOUTIER

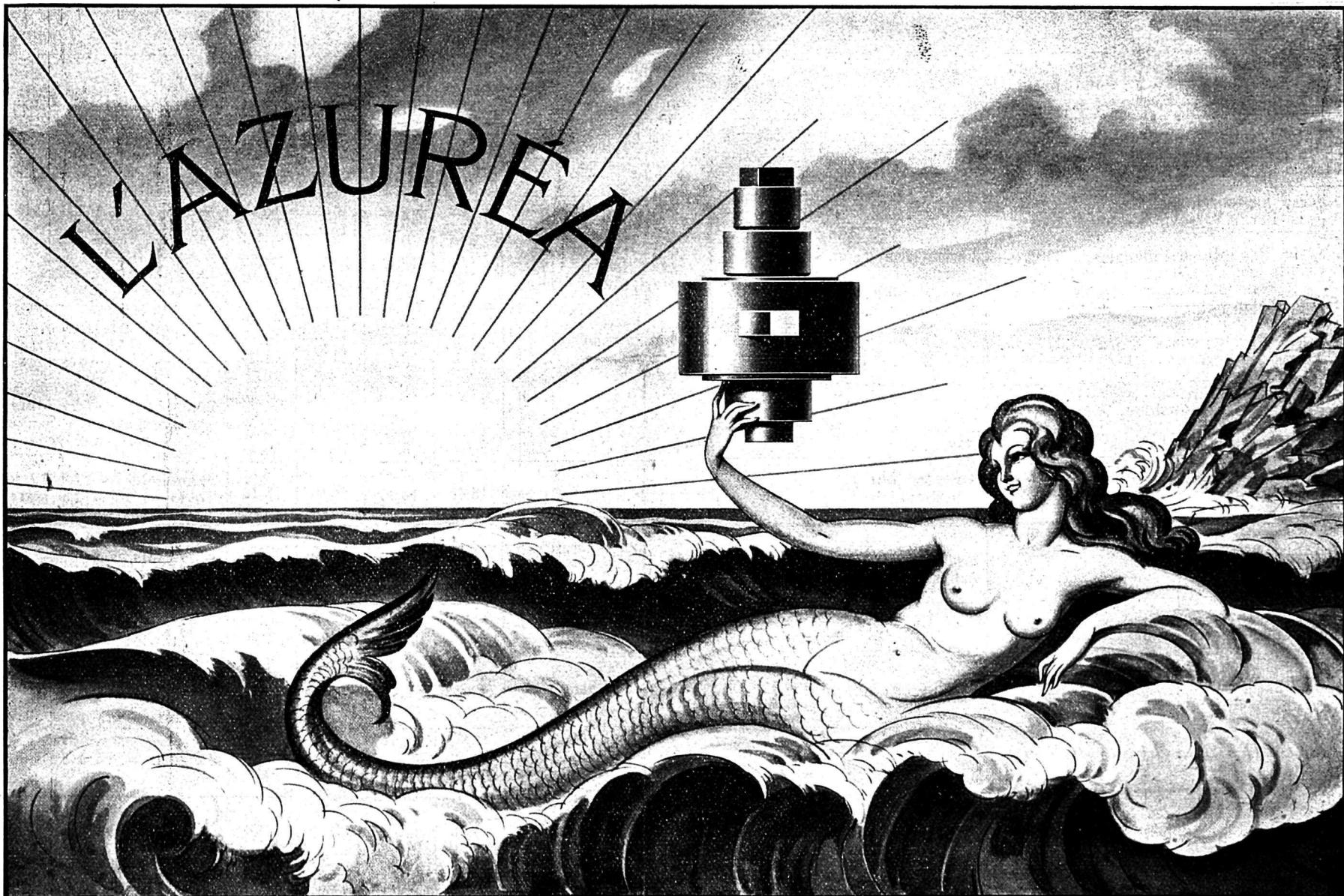
ARBRES DE BARILLETS PIVOTÉS

AU UN DEMI-CENTIÈME ET PIQUÉS

TIGES GARNIES - TIGES SEULES

DÉCOLLETAGES:

Grandes-moyennes et Pignons d'après les derniers perfectionnements techniques
Chaussées, Minuteries, Bagues, Canons, Pilliers, Noyaux, etc., etc.
Axes de balanciers, ancre et roskopf, extra soignés - Bouchons laiton et acier.
Jauges Tampons + et - 1/1000e.



DÉCOLLETAGES ET TAILLAGES

GRANDE PRODUCTION
HAUTE PRÉCISION

— Références de premier ordre à disposition —